

Objektyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **13 (1868)**

Heft 14

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

REVUE MILITAIRE

SUISSE

dirigée par

F. LECOMTE, colonel fédéral; E. RUCHONNET, major fédéral d'artillerie;
Jules DUMUR, capitaine fédéral du génie.

N° 14. Lausanne, le 11 Juillet 1868. XIII^e Année.

SOMMAIRE. — A propos des nouveaux règlements d'exercice pour l'infanterie suisse. (*Fin.*)

SUPPLÉMENT. — **REVUE DES ARMES SPÉCIALES.** — Connaissance et entretien des fusils se chargeant par la culasse. (*Fin.*) — † Richard Wieland. — Nouvelles et chronique.

A PROPOS DES NOUVEAUX RÈGLEMENTS D'EXERCICE POUR L'INFANTERIE SUISSE.

(*Fin.*)

j) *La colonne par files.* Voici, pour le coup, une vraie nouveauté, une des triomphantes créations du projet. Il supprime la dénomination et la notion habituelle de *marche par le flanc* pour la remplacer par celle de *colonne par files*, sur deux et sur quatre rangs. Or il y a, dans cette innovation, à la fois une illusion et une confusion, menant toutes deux à de réels dangers. L'illusion consiste à croire ou à faire croire qu'on supprimera les inconvénients de la marche de flanc, en en supprimant le nom et pas la chose. La confusion consiste à avoir dorénavant un même mot dans le règlement pour désigner des formes complètement différentes et qu'on doit pouvoir distinguer dans le langage militaire. Ce qu'on a appelé et ce qu'on appelle encore *colonne*, en terme de tactique réglementaire, réunit diverses propriétés caractéristiques qui manquent toutes à ce qu'on appelle *colonne par files*. La première colonne, par division, compagnie, peloton ou section, suppose une série d'*unités* les unes derrière les autres, ayant chacune son chef sur le front et ses guides aux ailes, passant à la ligne par un déploiement ou par des conversions de chaque unité, et pouvant combattre dans cette formation. La prétendue colonne par files n'a rien de sem-